

La Banne d'Ordanche



Distance

↔ 9 km

Durée

🕒 3h00

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

⬆️⬆️ +464 m

Balisage

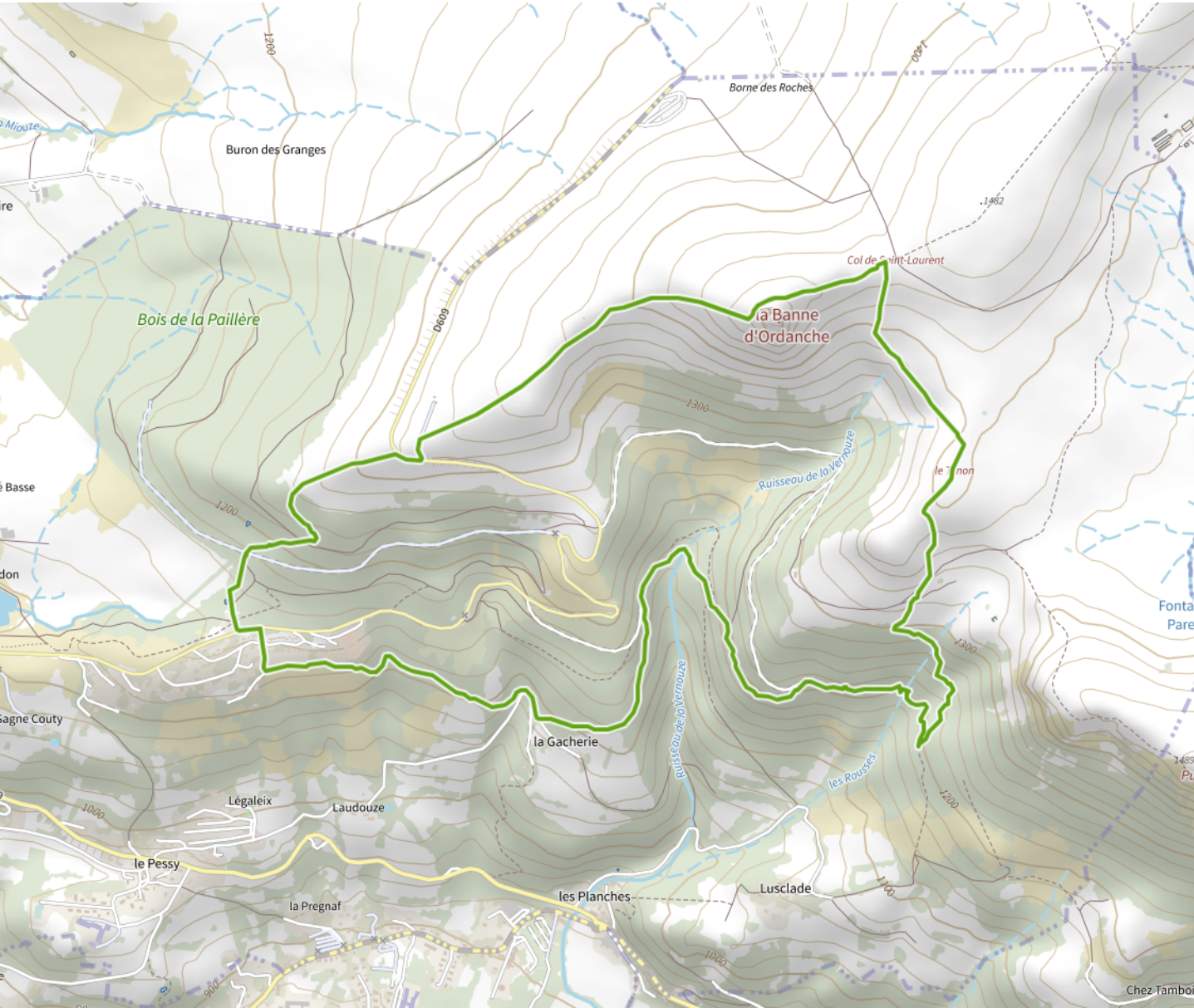
🟡 Jaune



Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Murat-le-Quaire

Adresse de départ

Plan d'eau - Parking
63150 Murat-le-Quaire

Accès au point de départ

Dans Murat-le-Quaire (au dessus de la Bourboule), face à l'église, tourner à gauche pour prendre la D 609. Après le plan d'eau à gauche, panneau de départ au bout du parking à droite.

Description du parcours

Ce piton basaltique (1515 m) est connu pour la beauté des paysages. Au printemps les champs sont garnis de jonquilles. Le panorama est à couper le souffle : Artense, massif du Sancy, Vallée de La Dordogne, la Bourboule, puys de la Tache, la Monne...

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : À partir du panneau, descendre en direction du village de vacances, traverser une route, descendre en face et poursuivre sur un chemin à gauche. À la route, prendre à gauche jusqu'au panneau "sens interdit".

Étape 2 : Emprunter le chemin à gauche direction "lac du Guéry". Rester à droite et monter en lisière du bois. Laisser un chemin à droite, continuer tout droit en prenant la direction "lac du Guéry" jusqu'à la passerelle franchissant un premier ruisseau.

Étape 3 : Continuer sur le chemin, franchir deux autres ruisseaux. Virer à gauche et suivre le GR30 direction "lac du Guéry". Franchir un escabeau et continuer le sentier à gauche du ruisseau jusqu'aux panneaux de signalisation. Quitter le GR30 et prendre un sentier à gauche direction "Banne d'Ordanche". Monter la butte le "Tenon" et poursuivre jusqu'au col "Saint-Laurent".

Étape 4 : Au col tourner à gauche (point de vue sur le Sancy et le Plomb du Cantal). Continuer en direction de la Banne jusqu'à un escalier, (vue sur La Bourboule, l'Artense et les Combrailles, hors PR montée à la Banne par l'escalier, table d'orientation). Continuer par le chemin herbeux qui mène au parking dédié à l'aéromodélisme. Prendre la route à gauche jusqu'à un carrefour.

Étape 5 : Emprunter la route à droite puis prendre rapidement à gauche un chemin qui descend direction Murat-le-Quaire. Continuer tout droit en ignorant les chemins de droite et de gauche jusqu'à la route que l'on emprunte à gauche pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.